

# Bac Professionnel MFER



### Métiers du Froid et des Energies Renouvelables

#### Session 2025

L'examen est composé de 13 épreuves obligatoires :

- Le mode d'évaluation peut être ponctuel ou se présenter la forme d'un contrôle en cours de formation (CCF).
- Aucune absence n'est permise, c'est éliminatoire.
- Certaines comptent pour une note « professionnelle » globale (épreuves « grisées » ci-contre), coefficient 13.

Les **épreuves ponctuelles** se déroulent à la fin de la formation, au mois de juin de l'année de Terminale. Le candidat reçoit une convocation émise par le Rectorat de l'académie de Bordeaux.

Les **épreuves en CCF** se déroulent en cours de formation : en salle de classe ou en atelier, elles sont organisées par les enseignants de la discipline.

Le calendrier de ces épreuves est propre à chaque discipline. En mathématiques, par exemple, il y a 2 épreuves : une en fin de Première et une en fin de Terminale. Idem en physique-chimie.

**Pour obtenir son bac pro**, il faut avoir au moins 10 sur 20 <u>de moyenne générale</u> (total des coefs à 27).

**L'épreuve de contrôle** concerne les candidats ayant eu entre 8 et 9,99 sur 20, tout en ayant une moyenne professionnelle supérieure à 10 (épreuves « grisées »). Elle consiste en 2 oraux : E51 ou E52 pour le 1<sup>er</sup> ; E11, E12, E33 ou E34 pour le 2<sup>ème</sup>.

Les notes sont alors remplacées par celles des oraux ; l'objectif est d'obtenir 10 sur 20 avec ces nouvelles notes.

# Modalités de l'examen

Epreuves	Coef	Mode	Durée
E11 : Mathématiques	1,5	CCF	
E12 : Physique – chimie	1,5	CCF	
E2 : Préparation d'une intervention	3	CCF	
E31 : Réalisation et mise en service d'une installation	5	CCF	
E32 : Maintenance d'une installation	5	CCF	
E33 : Economie – Gestion	1	Ponctuel écrit	2 h
E34 : Prévention – Santé – Environnement	1	Ponctuel écrit	2 h
E4: Epreuve de langue vivante	2	CCF	
E51 : Français	2,5	Ponctuel écrit	3 h
E52 : Histoire, géographie et éducation civique	2,5	Ponctuel écrit	2 h 30
E6 : Epreuve d'arts appliqués et culture artistique	1	CCF	
E7: Epreuve d'éducation physique et sportive	1	CCF	
CO: Chef-d'œuvre	(écart ×2)	Sur convoc	
EF: Epreuves facultatives	(1)	Ponctuel	

## Périodes en entreprise :

- Elèves issus de 2<sup>nde</sup> pro : vous devez valider **22 semaines de PFMP** (Périodes de Formation en Milieu Professionnel).
- Elèves entrant en 1ère (issus de CAP) : vous devez valider 16 semaines de PFMP.
- Si ces semaines ne sont pas validées, le candidat est refusé au Bac Pro.